



GUIDE GRATUIT

MAGAZINE FISCAL PRATIQUE

Fiscalité en Polynésie française

Qualifier, déclarer et prouver avec méthode.

NAVIGATION

Sommaire

Chaque titre est cliquable. Le bouton en haut à droite revient ici.

Une fiscalité propre au Pays	CST des activités non salariées
Pas d'impôt général sur l'ensemble du revenu	Impôt et cotisations sociales ne se confondent pas
Résidence fiscale : demander une analyse	Franchise de TVA à 10 millions F CFP
La date change la règle	Taux de TVA 5 %, 13 % et 16 %
Séparer argent privé et activité	Facturer et déduire la TVA
Salaires, pensions et CST-S	Déclarations TVA et période exacte
Plusieurs revenus : attention au cumul	Importer : droits, taxes et valeur en douane
Propriété bâtie et revenus immobiliers	Client ou fournisseur hors Polynésie
Droits d'enregistrement	Crypto-actifs : tracer chaque opération
Successions et indivision	Contrôle fiscal et preuve
Créer l'activité avant de facturer	Réclamation, délai et remise
Contribution des patentes	Sources
Choisir le bon régime fiscal	La collection
Impôt sur les transactions	À propos
Société et impôt sur les bénéfices	Mentions légales et crédits

Cette édition gratuite est autonome : elle couvre les décisions indispensables, les erreurs fréquentes et les sources à rouvrir avant d'agir.

MODE D'EMPLOI — Commencez par les pages qui commandent une réservation, une inscription, un paiement ou une sortie. Ouvrez ensuite la source liée et notez la date de vérification.

LECTURE — Un fait vérifié renvoie à une source. Une donnée susceptible de changer porte une date. Une estimation ou un jugement pratique ne doit jamais être confondu avec une règle.

PARTIE 1 — CADRER

Une fiscalité propre au Pays

La Polynésie française dispose d'une fiscalité propre administrée notamment par la DICP ; les catégories métropolitaines ne se transposent pas automatiquement.

La Polynésie française dispose d'une fiscalité propre administrée notamment par la DICP ; les catégories métropolitaines ne se transposent pas automatiquement. Partir du code et de la DICP pour chaque revenu, opération ou activité. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Partir du code et de la DICP pour chaque revenu, opération ou activité.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Une fiscalité propre au Pays — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#) · [LEXPOL — Journal officiel](#)

PARTIE 1 — CADRER

Pas d'impôt général sur l'ensemble du revenu

Le système polynésien ne comporte pas d'impôt général annuel sur l'ensemble des revenus des particuliers, mais plusieurs revenus, opérations et patrimoines restent taxés.

Le système polynésien ne comporte pas d'impôt général annuel sur l'ensemble des revenus des particuliers, mais plusieurs revenus, opérations et patrimoines restent taxés. Ne jamais résumer la situation par 'pas d'impôt' ; qualifier chaque source de revenu. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Ne jamais résumer la situation par 'pas d'impôt' ; qualifier chaque source de revenu.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Pas d'impôt général sur l'ensemble du revenu — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [ADE — fiscalité et investissement](#) · [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#)

PARTIE 1 — CADRER

Résidence fiscale : demander une analyse

La résidence fiscale dépend des faits, des règles applicables et, pour un dossier transfrontalier, des textes reliant les juridictions concernées.

La résidence fiscale dépend des faits, des règles applicables et, pour un dossier transfrontalier, des textes reliant les juridictions concernées. Documenter foyer, séjour, activité, revenus, sociétés et pays concernés avant de demander un avis. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Documenter foyer, séjour, activité, revenus, sociétés et pays concernés avant de demander un avis.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Résidence fiscale : demander une analyse — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — démarches des particuliers](#) · [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#)

PARTIE 1 — CADRER

La date change la règle

Taux, seuils, formulaires et échéances peuvent évoluer en cours d'année, comme les imprimés TVA applicables depuis le 1er juillet 2026.

Taux, seuils, formulaires et échéances peuvent évoluer en cours d'année, comme les imprimés TVA applicables depuis le 1er juillet 2026. Dater le fait générateur et utiliser le formulaire de la période exacte. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Dater le fait générateur et utiliser le formulaire de la période exacte.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	La date change la règle — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — déclarations et imprimés](#) · [LEXPOL — Journal officiel](#)

PARTIE 1 — CADRER

Séparer argent privé et activité

Une comptabilité exploitable exige des pièces, un classement et une séparation des flux cohérente avec le régime fiscal.

Une comptabilité exploitable exige des pièces, un classement et une séparation des flux cohérente avec le régime fiscal. Créer dès le départ un compte, une numérotation et un archivage réguliers. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Créer dès le départ un compte, une numérotation et un archivage réguliers.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Séparer argent privé et activité — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — démarches professionnelles](#) · [CCISM — création et gestion d'entreprise](#)

PARTIE 2 — PARTICULIERS

Salaires, pensions et CST-S

Les traitements, salaires, pensions et revenus assimilés peuvent supporter la contribution de solidarité territoriale précomptée selon les règles du Pays.

Les traitements, salaires, pensions et revenus assimilés peuvent supporter la contribution de solidarité territoriale précomptée selon les règles du Pays. Lire le bulletin et vérifier assiette, tranche, mois et cumul éventuel de revenus. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Lire le bulletin et vérifier assiette, tranche, mois et cumul éventuel de revenus.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Salaires, pensions et CST-S — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — démarches professionnelles](#) · [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#)

PARTIE 2 — PARTICULIERS

Plusieurs revenus : attention au cumul

Le traitement d'un revenu isolé peut ne pas refléter la situation créée par plusieurs débiteurs ou catégories.

Le traitement d'un revenu isolé peut ne pas refléter la situation créée par plusieurs débiteurs ou catégories. Lister tous les revenus et demander si une déclaration ou régularisation est requise. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Lister tous les revenus et demander si une déclaration ou régularisation est requise.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Plusieurs revenus : attention au cumul — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — démarches des particuliers](#) · [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#)

PARTIE 2 — PARTICULIERS

Propriété bâtie et revenus immobiliers

Propriété, location, usage professionnel, meublé et cession peuvent relever de taxes ou formalités différentes.

Propriété, location, usage professionnel, meublé et cession peuvent relever de taxes ou formalités différentes. Identifier propriétaire, bien, usage, date, prix et flux avant toute simulation. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Identifier propriétaire, bien, usage, date, prix et flux avant toute simulation.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Propriété bâtie et revenus immobiliers — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP](#) — Direction des impôts et des contributions publiques · [Direction des affaires foncières](#)

PARTIE 2 — PARTICULIERS

Droits d'enregistrement

Certaines mutations, actes et opérations foncières supportent des droits administrés avec la DAF.

Certaines mutations, actes et opérations foncières supportent des droits administrés avec la DAF. Simuler sur l'outil officiel puis faire valider l'acte et la base. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Simuler sur l'outil officiel puis faire valider l'acte et la base.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Droits d'enregistrement — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [Direction des affaires foncières](#)

PARTIE 2 — PARTICULIERS

Successions et indivision

Le droit civil peut relever de l'État tandis que droits, formalités foncières et effets fiscaux mobilisent des services locaux.

Le droit civil peut relever de l'État tandis que droits, formalités foncières et effets fiscaux mobilisent des services locaux. Coordonner notaire ou conseil, DAF et DICP sans confondre propriété et fiscalité. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Coordonner notaire ou conseil, DAF et DICP sans confondre propriété et fiscalité.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Successions et indivision — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [Direction des affaires foncières](#) · [DICP](#) — [Direction des impôts et des contributions publiques](#)

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

Créer l'activité avant de facturer

Une activité non salariée implique formalités d'existence, régime fiscal, patente, couverture sociale et facturation.

Une activité non salariée implique formalités d'existence, régime fiscal, patente, couverture sociale et facturation. Obtenir un mémento fiscal et vérifier chaque inscription avant la première facture. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Obtenir un mémento fiscal et vérifier chaque inscription avant la première facture.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Créer l'activité avant de facturer — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : CCISM — création et gestion d'entreprise · DICP — démarches professionnelles · CPS — Caisse de prévoyance sociale

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

Contribution des patentes

La patente concerne en principe les personnes physiques ou morales exerçant une activité professionnelle non salariée selon les règles du code.

La patente concerne en principe les personnes physiques ou morales exerçant une activité professionnelle non salariée selon les règles du code. Déclarer activité, lieu, début et modifications sans supposer qu'un petit chiffre d'affaires exonère de toute formalité. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Déclarer activité, lieu, début et modifications sans supposer qu'un petit chiffre d'affaires exonère de toute formalité.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Contribution des patentes — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — impôt sur les transactions](#) · [DICP — démarches professionnelles](#)

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

Choisir le bon régime fiscal

TPE, impôt sur les transactions, impôt sur les sociétés et autres régimes ont des assiettes, seuils et obligations distincts.

TPE, impôt sur les transactions, impôt sur les sociétés et autres régimes ont des assiettes, seuils et obligations distincts. Simuler chiffre d'affaires, charges, forme juridique et croissance sur douze mois. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Simuler chiffre d'affaires, charges, forme juridique et croissance sur douze mois.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Choisir le bon régime fiscal — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — impôt sur les transactions](#) · [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#) · [CCISM — création et gestion d'entreprise](#)

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

Impôt sur les transactions

L'impôt sur les transactions s'applique aux recettes brutes réalisées en Polynésie par les personnes ou sociétés relevant de ce régime.

L'impôt sur les transactions s'applique aux recettes brutes réalisées en Polynésie par les personnes ou sociétés relevant de ce régime. Ne pas confondre recettes, encaissements, résultat et TVA ; vérifier l'assiette du cas. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Ne pas confondre recettes, encaissements, résultat et TVA ; vérifier l'assiette du cas.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Impôt sur les transactions — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — impôt sur les transactions](#)

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

Société et impôt sur les bénéfices

Une société peut relever de l'impôt sur les bénéfices avec comptabilité, liasse et obligations propres.

Une société peut relever de l'impôt sur les bénéfices avec comptabilité, liasse et obligations propres. Comparer coût juridique, social, comptable et fiscal avant de choisir la forme. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Comparer coût juridique, social, comptable et fiscal avant de choisir la forme.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Société et impôt sur les bénéfices — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICI — déclarations et imprimés](#) · [DICI — démarches professionnelles](#)

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

CST des activités non salariées

Les activités non salariées peuvent supporter une contribution de solidarité distincte de celle des salaires.

Les activités non salariées peuvent supporter une contribution de solidarité distincte de celle des salaires. Identifier régime, assiette, acompte et déclaration avec la DICP. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Identifier régime, assiette, acompte et déclaration avec la DICP.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	CST des activités non salariées — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — impôt sur les transactions](#) · [DICP — Direction des impôts et des contributions publiques](#)

PARTIE 3 — ENTREPRENDRE

Impôt et cotisations sociales ne se confondent pas

DICP et CPS gèrent des obligations différentes pouvant coexister pour la même activité.

DICP et CPS gèrent des obligations différentes pouvant coexister pour la même activité. Créer deux calendriers séparés et rapprocher paiements et déclarations. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Créer deux calendriers séparés et rapprocher paiements et déclarations.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Impôt et cotisations sociales ne se confondent pas — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP](#) — Direction des impôts et des contributions publiques · [CPS](#) — Caisse de prévoyance sociale

PARTIE 4 — TVA

Franchise de TVA à 10 millions F CFP

La DICI indique qu'un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 10 millions F CFP relève de droit de la franchise en base, sauf option ; le seuil se prorata en cas de début d'activité.

La DICI indique qu'un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 10 millions F CFP relève de droit de la franchise en base, sauf option ; le seuil se prorata en cas de début d'activité. Suivre le cumul mensuel et préparer le basculement avant dépassement. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Suivre le cumul mensuel et préparer le basculement avant dépassement.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Franchise de TVA à 10 millions F CFP — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICI — taxe sur la valeur ajoutée](#) · [DICI — franchise et seuil de TVA](#)

PARTIE 4 — TVA

Taux de TVA 5 %, 13 % et 16 %

La DICP présente trois principaux taux : réduit 5 %, intermédiaire 13 % et normal 16 %, avec affectation selon l'opération et les exonérations.

La DICP présente trois principaux taux : réduit 5 %, intermédiaire 13 % et normal 16 %, avec affectation selon l'opération et les exonérations. Qualifier chaque produit ou service au lieu d'appliquer un taux par habitude. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Qualifier chaque produit ou service au lieu d'appliquer un taux par habitude.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Taux de TVA 5 %, 13 % et 16 % — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — taxe sur la valeur ajoutée](#)

PARTIE 4 — TVA

Facturer et déduire la TVA

La franchise interdit de facturer la TVA et ne permet pas sa déduction ; le régime réel crée obligations de facturation, déclaration et preuve.

La franchise interdit de facturer la TVA et ne permet pas sa déduction ; le régime réel crée obligations de facturation, déclaration et preuve. Paramétrer les factures seulement après confirmation du régime et de la date d'effet. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Paramétrer les factures seulement après confirmation du régime et de la date d'effet.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Facturer et déduire la TVA — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — taxe sur la valeur ajoutée](#) · [DICP — franchise et seuil de TVA](#)

PARTIE 4 — TVA

Déclarations TVA et période exacte

La périodicité et le formulaire dépendent du régime et de la période ; la DICP publie des imprimés distincts en 2026.

La périodicité et le formulaire dépendent du régime et de la période ; la DICP publie des imprimés distincts en 2026. Télécharger l'imprimé courant à chaque période et ne pas réutiliser un ancien PDF. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Télécharger l'imprimé courant à chaque période et ne pas réutiliser un ancien PDF.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Déclarations TVA et période exacte — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — déclarations et imprimés](#) · [DICP — taxe sur la valeur ajoutée](#)

PARTIE 5 — OPÉRATIONS

Importer : droits, taxes et valeur en douane

L'importation relève de formalités douanières et de taxes distinctes de la fiscalité annuelle de l'entreprise.

L'importation relève de formalités douanières et de taxes distinctes de la fiscalité annuelle de l'entreprise. Obtenir classement, origine, valeur, fret et devis de droits avant achat. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Obtenir classement, origine, valeur, fret et devis de droits avant achat.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Importer : droits, taxes et valeur en douane — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [Douane de Polynésie française](#) · [ADE — fiscalité et investissement](#)

PARTIE 5 — OPÉRATIONS

Client ou fournisseur hors Polynésie

Territorialité, TVA, retenue et représentation fiscale dépendent de la nature, du lieu et de la durée de l'opération.

Territorialité, TVA, retenue et représentation fiscale dépendent de la nature, du lieu et de la durée de l'opération. Décrire le flux contractuel, physique et financier à la DICP avant facturation complexe. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Décrire le flux contractuel, physique et financier à la DICP avant facturation complexe.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Client ou fournisseur hors Polynésie — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : ADE — fiscalité et investissement · DICP — Direction des impôts et des contributions publiques

PARTIE 5 — OPÉRATIONS

Crypto-actifs : tracer chaque opération

La DICP rappelle que certaines opérations sur crypto-actifs ont des conséquences fiscales en Polynésie française.

La DICP rappelle que certaines opérations sur crypto-actifs ont des conséquences fiscales en Polynésie française. Conserver date, quantité, valeur, frais, portefeuille et contrepartie de chaque opération. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Conserver date, quantité, valeur, frais, portefeuille et contrepartie de chaque opération.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Crypto-actifs : tracer chaque opération — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : DICP — Direction des impôts et des contributions publiques

PARTIE 6 — SÉCURISER

Contrôle fiscal et preuve

Une position fiscale se défend par comptabilité, pièces et cohérence ; une explication tardive sans preuve est fragile.

Une position fiscale se défend par comptabilité, pièces et cohérence ; une explication tardive sans preuve est fragile. Conserver factures, contrats, relevés, déclarations, paiements et réponses de l'administration. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Conserver factures, contrats, relevés, déclarations, paiements et réponses de l'administration.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Contrôle fiscal et preuve — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — droits et réclamations des particuliers](#) · [DICP — démarches professionnelles](#)

PARTIE 6 — SÉCURISER

Réclamation, délai et remise

Contester l'assiette, demander un délai de paiement et solliciter une remise gracieuse sont des démarches différentes avec conditions propres.

Contester l'assiette, demander un délai de paiement et solliciter une remise gracieuse sont des démarches différentes avec conditions propres. Identifier l'objet, le délai, l'autorité et les preuves avant d'écrire. Conservez la réponse datée, le nom du service et la pièce qui prouve la décision. Une information non confirmée reste une hypothèse : elle ne doit pas commander seule une inscription, un paiement ou un déplacement.

Contrôle	Question précise	Décision
Règle	Quel texte ou service est compétent ?	Ouvrir la source
Situation	Quel cas personnel et quelle date ?	Décrire sans raccourci
Preuve	Quel document ou accord écrit ?	Archiver
Repli	Que faire si la réponse change ?	Préparer

- Identifier l'objet, le délai, l'autorité et les preuves avant d'écrire.
- Vérifier séparément chaque personne concernée.
- Dater la capture ou le document conservé.
- Demander une réponse écrite quand l'enjeu est important.

FICHE DE DÉCISION	À renseigner
Décision	Réclamation, délai et remise — lieu, date et personnes concernées
Preuve	Source officielle, date d'accès et confirmation
Seuil	Condition qui impose report ou renoncement
Repli	Contact, coût maximal et ordre d'action

POINT CLÉ Une règle générale devient utile seulement après vérification du cas, de la date et de l'autorité compétente.

Sources officielles vérifiées le 22 juillet 2026 : [DICP — droits et réclamations des particuliers](#)

RÉFÉRENCES

Sources officielles et primaires

Liens DICP et services officiels revérifiés le 22 juillet 2026. La fiscalité dépend de la période, de l'assiette et du cas : vérifier le texte avant calcul ou déclaration.

• DICP — Direction des impôts et des contributions publiques https://www.service-public.pf/dicp/	• DICP — démarches des particuliers https://www.service-public.pf/dicp/particuliers/vos-demarches/
• DICP — déclarations et imprimés https://www.service-public.pf/dicp/declarations-les-imprimés/	• ADE — fiscalité et investissement https://www.service-public.pf/ade/investir/la-fiscalite/
• DICP — démarches professionnelles https://www.service-public.pf/dicp/professionnels/vos-demarches/	• CPS — Caisse de prévoyance sociale https://www.cps.pf/
• DICP — taxe sur la valeur ajoutée https://www.service-public.pf/dicp/professionnels/vos-impôts/taxe-sur-la-valeur-ajoutée/	• CCISM — création et gestion d'entreprise https://www.ccism.pf/
• DICP — franchise et seuil de TVA https://www.service-public.pf/dicp/faq-items/suis-je-tenue-aux-obligations-du-regime-de-tva/	• Douane de Polynésie française https://www.service-public.pf/douane/
• DICP — impôt sur les transactions https://www.service-public.pf/dicp/professionnels/vos-impôts/je-suis-une-personne-physique-ou-morale-relevant-du-regime-de-l'impôt-sur-les-transactions/	• Direction des affaires foncières https://www.service-public.pf/daf/
• DICP — droits et réclamations des particuliers https://www.service-public.pf/dicp/particuliers/vos-droits/	• LEXPOL — Journal officiel https://lexpol.cloud.pf/

FENUATRAVEL · N°13

La collection FenuaTravel

Un sujet essentiel par numéro. Chaque version gratuite reste utile seule ; l'édition complète approfondit méthodes, scénarios et outils.

N°01 — Digital nomade	N°16 — Hébergements touristiques : choisir et réserver
N°02 — Premier voyage	N°17 — Conduire, louer et circuler
N°03 — Transport inter-îles	N°18 — Randonnées et sécurité terrestre : autres archipels
N°04 — Vivre et travailler	N°19 — Météo, saisons et risques naturels
N°05 — Voyager seul	N°20 — Culture, usages et reo tahiti
N°06 — Lune de miel	N°21 — Voyage responsable et protection du Fenua
N°07 — Lagon, snorkeling et sécurité	N°22 — Accessibilité et besoins spécifiques
N°08 — Choisir ses îles et archipels	N°23 — Manger, boire et gérer les allergies
N°09 — Budget maîtrisé	N°24 — Océan, plongée, surf et sorties en mer
N°10 — Santé, soins et assurance voyage	N°25 — Entrée, séjour, douane et formalités internationales
N°11 — Éducation et scolarité	N°26 — S'expatrier en Polynésie française
N°12 — Comprendre la politique et la géopolitique en Polynésie française	N°27 — Logement sécurisé et contrats
N°13 — Fiscalité en Polynésie française	N°28 — Déménagement, animaux et effets personnels
N°14 — Randonnées des Îles du Vent et des Îles Sous-le-Vent	N°29 — S'installer au quotidien : banque, téléphone et démarches
N°15 — Polynésie en famille	

FENUATRAVEL

À propos

FenuaTravel est un média indépendant consacré au voyage et à la vie pratique en Polynésie française. Aurel conçoit et publie les guides via AurelMedia. Les faits sont sourcés, les informations évolutives sont datées et les estimations sont signalées.

ÉDITION 2026

Mentions légales et crédits

Édition gratuite 2026. AurelMedia · N° TAHITI E67601 · Raiatea. Auteur et directeur : Aurel. Information générale, sans conseil fiscal, juridique ou comptable individualisé. © 2026 AurelMedia.

Illustration de couverture : scène professionnelle créée avec assistance IA sous direction éditoriale d'Aurel ; documents fictifs, image illustrative. Maquette et rédaction : Aurel / AurelMedia.